

ACCÈS ET AUTHENTIFICATION À L'APPLICATION LSU

1D

Saisie directe
& Import

1. Qui peut accéder à LSU ? 1
2. Comment accéder à LSU ? 1
3. Présentation du bandeau commun à tous les écrans 2

1. Qui peut accéder à LSU ?

Au premier degré, les directeurs d'école, les enseignants, les enseignants remplaçants (de plus de 15 jours) et les enseignants stagiaires peuvent avoir accès à LSU.

Pour ce faire, l'utilisateur doit avoir un compte dans l'annuaire académique des personnels.

2. Comment accéder à LSU ?

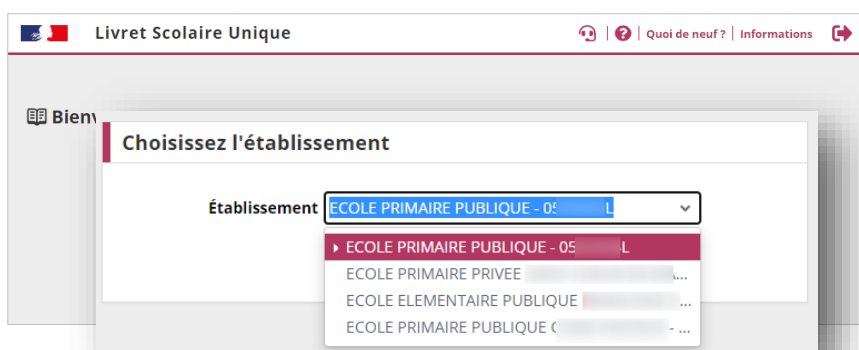


L'accès à LSU se fait via un navigateur (Google Chrome, Microsoft Edge ou Mozilla Firefox) depuis le portail ARENA (Accès aux Ressources de l'Éducation Nationale et Académique) : le lien LSU est proposé à l'utilisateur dans le menu « Scolarité du 1^{er} degré ».



Pour accéder à LSU en tant que **directeur d'école**, l'agent doit disposer d'une délégation de son IEN de circonscription et se connecter avec une clé OTP (**O**ne **T**ime **P**assword ou mot de passe à usage unique).

Si l'utilisateur est affecté dans plusieurs écoles, il doit d'abord choisir l'école sur laquelle il souhaite travailler, puis il accède à la page d'accueil.



1. Sélectionner l'école

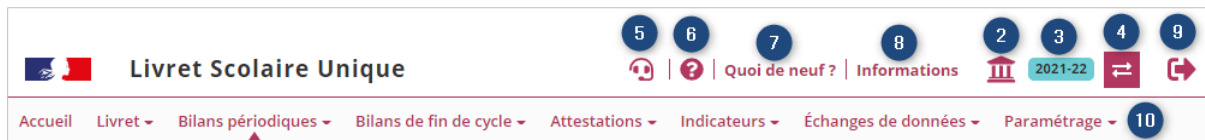


2. Puis cliquer sur « **Entrer** »

3. Présentation du bandeau commun à tous les écrans



Version bandeau réduit :



- | | | | |
|---|--|----|---|
| 1 | Nom et prénom de l'utilisateur connecté | 6 | Aide en ligne |
| 2 | Dénomination de l'établissement, suivie par son code UAI | 7 | Quoi de neuf ? : détail des évolutions de la dernière version |
| 3 | Année scolaire en cours dans l'application | 8 | Informations nationales et académiques |
| 4 | Changer d'établissement (en cas d'affectation multiple) | 9 | Quitter l'application et revenir au portail ARENA |
| 5 | Accéder au guichet d'assistance de l'académie | 10 | Barre de menus |